

Délibération n° 2019-79

OBJET : ZAC QUARTIER DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE : AVIS SUR LE PROJET DE L'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON PLATEAU-VALLÉE - SENTIER EDME FRANÇOIS JOMARD

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	56
Présents et représentés	:	67
Votants	:	67

Le mercredi 20 février 2019, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 14 février 2019, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2019-79

Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS

M. Francisque VIGOUROUX donne pouvoir à M. Michel BOURNAT

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA

M. Jean ROZNOWSKI donne pouvoir à Mme. Michèle DESCAMPS

M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE

M. Vincent DELAHAYE donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
 M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
 Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 M. Gérard DOSSMANN donne pouvoir à M. Thomas JOLY
 M. Patrick BATOUFFLET donne pouvoir à M. Dominique FONTENAILLE

DELEGUES ABSENTS

M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Mme Catherine DELAITRE

Objet : ZAC QUARTIER DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE : AVIS SUR LE PROJET DE L'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON PLATEAU-VALLÉE - SENTIER EDMÉ FRANÇOIS JOMARD

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Christian LECLERC.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme, notamment les articles L.311-1 et suivants et R.311-1 et suivants ;

VU la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et notamment son article VI relatif à la création d'un pôle scientifique et technologique sur le plateau de Saclay ;

VU le décret n°2009-248 du 3 mars 2009 inscrivant les opérations d'aménagement du Plateau de Saclay parmi les opérations d'intérêt national (OIN) ;

VU le décret n°2010-911 du 3 août 2010 relatif à la création de l'Etablissement Public Paris-Saclay (EPPS) modifié par le décret n°2015-1927 du 31 décembre 2015 relatif à l'Etablissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay (EPAPS) ;

VU le décret n°2015-1927 du 31 décembre 2015 relatif à l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS) ;

VU l'arrêté préfectoral n°2013-DDT-STANO-295 du 29 juillet 2013 portant création modificative de la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014-DDT-STANO-140 du 24 mars 2014 portant approbation du programme des équipements publics de la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur ;

VU la délibération n°2013-229 du Conseil communautaire du 28 novembre 2013 de l'ex-CAPS relative à l'accord de la Communauté d'agglomération sur le principe de réalisation par l'EPPS des équipements publics de la ZAC lui incombant normalement ;

VU la délibération n°2013-253 du Conseil communautaire du 19 décembre 2013 donnant un avis favorable au projet de programme des équipements publics de la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique ;

VU le dossier de réalisation de la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique approuvé par le Conseil d'administration de l'EPPS du 13 décembre 2013, comprenant le projet de programme des équipements publics, le projet de programme global des constructions à édifier dans la zone et les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps ;

Délibération n° 2019-79

VU la délibération n°2015-94 du Conseil communautaire du 25 juin 2015 de l'ex-CAPS relative au refus de reprise en patrimoine et en gestion des équipements publics de travaux effectués par l'EPPS dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC du Quartier de l'Ecole polytechnique ;

CONSIDERANT le dossier technique du projet (PRO) du sentier Edme François Jomard remis le 08 novembre 2018 par l'EPAPS aux collectivités pour accord ;

CONSIDERANT la nécessité de délibérer pour valider ce projet concernant un ouvrage appartenant à la ville et destiné à être géré par les collectivités ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°3 « Développement Durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture, et Protection de l'environnement » du 12 février 2019 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE le dossier technique projet (PRO) remis le 8 novembre 2018 par l'EPA Paris-Saclay relatif au réaménagement du sentier Edme François Jomard à Palaiseau ;
2. DEMANDE la prise en compte des prestations suivantes dans le cadre de l'élaboration finale du projet :
 - rénovation de l'éclairage public en conservant si possible les implantations et les mâts (lanternes à leds et déclenchement par détection de présence)
 - enfouissement des réseaux aériens
3. DIT que cet avis sera transmis à l'EPA Paris-Saclay ;
4. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le mercredi 20 février 2019

Extrait conforme à l'original

Le Président.

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (67 VOIX)

Délibération n° 2019-79

67 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , Mme. Florence LORTON, Madame Catherine GAILLARD, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, M. Serge MORONVALLE, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :
0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20190220-lmc125656-DE-1-1

Date AR Préfecture :

22/02/19

- Affichée / Publiée le 25/02/2019

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.